

NOTE DE RENTREE
À L'ATTENTION DES ETUDIANT(E)S - PROMOTION 82
ANNEE UNIVERSITAIRE 2020 - 2021

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous vous rappelons l'importance du respect des gestes barrière et vous demandons de bien vouloir vous munir de vos équipements de protection (masque, gel hydro-alcoolique) lors de votre venue à l'Ecole.

Le déroulé de la rentrée tel que présenté ci-dessous est susceptible d'évoluer en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

ORGANISATION DE LA JOURNEE DU LUNDI 31 AOÛT 2020

Etudiant(e)s costumiers-costumières coupeurs-coupeuses et réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production uniquement

De 9h30 à 10h00, accueil par **Laurent GUTMANN**, Directeur de l'ENSATT, **Géraldine MERCIER**, Directrice des Etudes, **Cathy PRAEGER**, responsable administrative à la Direction des études, **Sabrina ABDELBOST**, gestionnaire administrative référente du parcours, **Laurence BLAVETTE**, **Béatrice VERMANDE** et **Florence CADINOT** Responsables pédagogiques du département – salles 003-005.

De 10h00 à 10h30, présentation du planning en ligne Konosys par **Cathy PRAEGER** et **Sabrina ABDELBOST** – salle 221

De 10 h 30 à 12 h 00, réunion pédagogique animée par **Laurence BLAVETTE**, **Béatrice VERMANDE** et **Florence CADINOT** – salles 003-005.

De 14 h 00 à 16 h 00, inscription auprès de la Direction des Etudes (salles 221 et 213 bis) :

- Etudiant(e)s costumiers-costumières coupeurs-coupeuses de 14h à 15h
- Etudiant(e)s réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production de 15h à 16h

De 14 h 00 à 16 h 00, installation et consignes d'utilisation du matériel par **Laurence BLAVETTE**, **Béatrice VERMANDE** et **Florence CADINOT** – salles 003-005 :

- Etudiant(e)s réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production de 14h à 15h
- Etudiant(e)s costumiers-costumières coupeurs- coupeuses de 15h à 16h

ORGANISATION DE LA JOURNEE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

De 9h00 à 10h00, accueil de tou(te)s les étudiant(e)s de 1^{ère} année, constituant la **Promotion 82** par **Laurent GUTMANN**, Directeur de l'ENSATT, pour une présentation de l'Ecole et de ses services, dans le théâtre Terzieff, en présence de l'ensemble des équipes administratives et techniques et des responsables pédagogiques des départements.

De 10h15 à 11h00, photo collective organisée par le service de la communication.

De 11h00 à 13h00, répartition par groupe et visite des départements de l'école.

A partir de 14h00, réunions pédagogiques par départements (sauf étudiant(e)s costumiers-costumières coupeurs-coupeuses et réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production). Un planning plus précis sera affiché dans le hall à la rentrée.

ORGANISATION DE LA JOURNEE DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2020

RENTREE PEDAGOGIQUE 2020

De 9h00 à 13h00, **Géraldine MERCIER**, Directrice des Etudes, accueillera **tou(te)s les étudiant(e)s de 1^{ère} année** pour une présentation de l'Ecole et du règlement pédagogique dans le théâtre Terzieff, en présence de **Fabrice PARIS** (Directeur Technique), d'**Olivia CHATEAU** (Directrice développement, coopération et international), de **Brigitte VIDIL** (Chargée de mission insertion professionnelle), et de **Mireille LOSCO-LENA** (Responsable de l'unité de recherche).

Les inscriptions se dérouleront à partir de 13h00 en salle 221 et 213 bis, parallèlement au début des tests d'anglais obligatoires (tests Oxford) en salle 223 avec **Delphine SIMON-BAILLAUD**, selon le planning ci-dessous.

ACT	ADM	CCO	COU	DIT	ECR	LUM	RRP	SCE	SON
14h15 - 15h15 Test Oxford	15h30 - 16h30 Test Oxford	13h00 - 14h00 Test Oxford			15h00 - 15h30 Inscriptions	13h30 - 14h00 Inscriptions		14h00 - 14h30 Inscriptions	13h00 - 13h30 Inscriptions
15h30 - 17h00 Inscriptions	17h00 - 18h00 Inscriptions	14h30 - 15h00 Inscriptions			16h45 - 17h45 Test Oxford				

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020

RENTREE ADMINISTRATIVE 2020

De 9h00 à 10h00, la Direction présentera, pour tu(te)s les étudiant(e)s de 1^{ère} année, dans le théâtre Terzieff, le règlement intérieur ainsi que les instances de l'École dans lesquelles les étudiant(e)s sont représenté(e)s. Les associations étudiantes se présenteront également à cette occasion.

De 10h00 à 11h30, présentation de la bibliothèque avec **Christophe DEMARS** (Responsable de la bibliothèque) et du stock costumes avec **Marilyn FERNANDEZ**, (Responsable du stock costumes et matériaux), dans le théâtre Terzieff.

À partir de 11h45, selon le planning ci-dessous, les sessions de tests Oxford se poursuivent en salle 223 avec **Delphine SIMON-BAILLAUD** et des sessions de présentation de l'outil de planning en ligne Konosys se dérouleront en salle 221 avec **Cathy PRAEGER**.

ACT	ADM	CCO	COU	DIT	ECR	LUM	RRP	SCE	SON
15h00 - 15h30 Planning en ligne	14h00 - 14h30 Planning en ligne	14h30 - 15h00 Planning en ligne	11h45 - 12h45 Test Oxford	11h45 - 12h15 Planning en ligne	12h15 - 12h45 Planning en ligne	14h45 - 15h45 Test Oxford	17h15 - 18h15 Test Oxford	13h30 - 14h30 Test Oxford	15h30 - 16h00 Planning en ligne
						16h30 - 17h00 Planning en ligne		16h00 - 16h30 Planning en ligne	16h00 - 17h00 Test Oxford

Il est impératif de respecter les horaires prévus, qui seront également affichés sur le tableau de service au rez-de-chaussée, face à l'ascenseur. La disponibilité des étudiants est demandée sur l'ensemble de la semaine de rentrée, il n'y a pas d'aménagement individuel d'horaire possible. En cas de modification du planning, les étudiant(e)s seront informé(e)s par affichage dans le hall d'entrée. Les étudiant(e)s acteurs-actrices se verront remettre le 7 septembre, lors de leur réunion pédagogique de département, un planning de leurs différents rendez-vous individuels (ostéopathie, chant, voix, danse).

RENTREE ARTISTIQUE

Tu(te)s les étudiant(e)s de 1^{ère} année, constituant la **Promotion 82**, sont invité(e)s pour une rencontre avec leurs parrains, la compagnie La Cordonnerie, à savoir **Métilde WEYERGANS et Samuel HERCULE** le vendredi 6 novembre 2020 matin (10h-13h) L'heure exacte et le lieu seront précisés ultérieurement.

Mercredi 7 octobre 2020 à 18h30 : présentation de la saison culturelle 2020-2021 dans le théâtre Terzieff par **Laurent GUTMANN, Géraldine MERCIER** et certains responsables pédagogiques.

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'année universitaire débute le **mardi 1er septembre 2020 à 9h** pour les étudiant(e)s costumiers-costumières coupeurs-coupeuses et réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production et le **jeudi 10 septembre 2020 matin** pour tous les autres.

Un point sur le planning de l'année sera fait avec vos responsables pédagogiques à la rentrée et vous disposerez d'un accès en ligne à votre planning via le site de l'ENSATT.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Le planning est amené à évoluer en cours d'année
- Vous pourrez être amené à travailler certains week-ends et jours fériés
- certain(e)s étudiant(e)s pourront être amené(e)s à venir à l'ENSATT en Juillet 2021 (stages, ateliers, cours, etc...).

Vous voudrez donc bien ne pas prendre d'engagements extérieurs sans avoir au préalable vérifié que cela est possible.

INSCRIPTIONS

Suivant le calendrier détaillé ci-dessus, les étudiant(e)s s'acquitteront de leurs formalités administratives et financières.

Lundi 31 août 2020 – salles 221 et 223

- 14h00 : costumiers-costumières coupeurs-coupeuses (+FC)
- 15h00 : costumiers-costumières réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production (+FC)

Mardi 8 septembre 2020 – salle 221

- 13h00 : concepteurs-conceptrices son
- 13h30 : concepteurs-conceptrices lumière (+ FC)
- 14h00 : scénographes
- 14h30 : concepteurs-conceptrices costumes
- 15h00 : écrivains-écrivaines dramaturges
- 15h30 : acteurs-actrices
- 17h00 : administrateurs-administratrices du spectacle vivant (+ FC)

Seront présents sur la chaîne d'inscription du 8 septembre (13h-18h) en salle 213 bis des représentants des Transports en Commun Lyonnais (TCL) pour vous permettre de réaliser vos démarches abonnements sur place. Pour vos démarches, pensez à vous munir d'une photo d'identité.

Chaque étudiant(e) devra se présenter au jour et à l'heure indiqués ci-dessus muni obligatoirement des pièces suivantes, **en version dématérialisée sur une clé USB**, à savoir :

pour tou(te)s les étudiant(e)s de 1^{ère} année :

- ⇒ L'attestation de paiement de la CVEC. Le paiement de la CVEC doit absolument être effectué sur le site web dédié CVEC.etudiant.gouv.fr, et l'attestation présentée lors de votre inscription. Le montant pour l'année 2020-2021 s'élève à 92 euros. **Sans cette attestation, nous ne pourrons pas procéder à votre inscription.**
- ⇒ un certificat médical attestant de la capacité de l'étudiant(e) à suivre son cursus
- ⇒ une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2020-2021
- ⇒ une copie de votre Carte Vitale
- ⇒ un relevé d'identité bancaire
- ⇒ la copie du carnet de vaccinations à jour
- ⇒ une photo d'identité. Le fichier devra être nommé de la manière suivante ACRONYMEPARCOURS Année NOM Prénom (e.g : ACT L1 BIDULE Truc) Cette photo sera utilisée pour la carte étudiante et les trombinoscopes.

pour les étudiant(e)s de 1^{ère} année inscrits sur Parcoursup :

- ⇒ L'attestation de démission de Parcoursup ou, le cas échéant, attestation de non-inscription sur Parcoursup

pour tou(te)s les étudiant(e)s boursiers-boursières,

- ⇒ l'attestation d'attribution conditionnelle de bourse d'enseignement supérieur.

Les étudiant(e)s qui ne sont pas en mesure de fournir une attestation d'attribution conditionnelle de bourse d'enseignement supérieur seront considérés comme non boursiers-boursières et devront présenter le règlement de leurs droits d'inscription. Si une notification d'attribution de bourse arrivait par la suite, l'étudiant(e) concerné(e) s'adressera à la Direction des Etudes pour connaître les démarches de remboursement.

pour tou(te)s les étudiant(e)s acteurs-actrices et costumiers-costumières coupeurs-coupeuses et réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production,

- ⇒ le **dossier d'inscription** auprès de l'Université Lyon 2 rempli et accompagné des pièces justificatives demandées

REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

pour tou(te)s les étudiant(e)s acteurs-actrices et costumiers-costumières coupeurs-coupeuses et réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production,

- ⇒ un règlement de 267 euros représentant le montant des droits de scolarité ENSATT (paiement en ligne, chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ENSATT ou virement)
- ⇒ un **chèque** établi à l'ordre de l'Agent comptable de l'ENSATT d'un montant de **113.00 €** représentant le montant des droits de scolarité de Lyon 2. Le paiement en ligne n'est pas possible pour cette inscription.

pour tou(te)s les étudiant(e)s des autres départements,

- ⇒ un règlement de 400 euros représentant le montant des droits de scolarité ENSATT (paiement en ligne, chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ENSATT ou virement)

Les étudiants souhaitant régler leurs frais d'inscription par virement bancaire, doivent effectuer impérativement la démarche la semaine avant l'inscription.

- Le RIB de l'ENSATT est disponible sur le site web : <http://www.ensatt.fr/index.php/2-uncategorised/95-frais-de-scolarite>

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Ces formalités valideront l'inscription et permettront la délivrance d'un certificat de scolarité puis d'une carte d'étudiant. Vous veillerez à conserver soigneusement ces documents.

Pièces jointes envoyées par mail à compléter, imprimer et ramener le jour de l'inscription :

- Fiche de renseignements **à compléter, imprimer et ramener le jour de l'inscription**
- Questionnaire de santé pour les acteurs-actrices 1^e année **à compléter, imprimer et ramener le jour de l'inscription**
- courrier « chant » pour les acteurs-actrices 1^e année

- Documents « Licence Lyon 2 » pour tous les acteurs-actrices et les costumiers-costumières coupeurs-coupeuses et réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production (courrier + dossier + notices). Le dossier est à **compléter, imprimer et ramener le jour de l'inscription.**

Concernant la Sécurité sociale, tou(te)s les étudiant(e)s sont désormais rattaché(e)s au régime obligatoire de Sécurité Sociale (régime général ou régimes spéciaux). **Vous n'avez pas de cotisation à payer et pas de démarche à faire pour votre affiliation.** Cependant, nous vous invitons à prendre connaissance du document joint, édité par la CPAM, qui recense les bons réflexes à adopter pour bénéficier d'une prise en charge optimale de vos frais de santé.

Pour toute information, vous pouvez

- consulter le site Internet de l'Ecole, et notamment la page suivante : <http://www.ensatt.fr/index.php/2-uncategorised/95-frais-de-scolarite>
- contacter :

- ✓ **Sabrina ABDELHOST**, Gestionnaire référente CCO-COU-RRP-SCE

04.78.15.05.25

sabrina.abdelhost@ensatt.fr

- ✓ **Marina DA GRACA**, Gestionnaire référente ADM-LUM-SON

04.78.15.05.10

marina.dagraca@ensatt.fr

- ✓ **Isabelle PETIT**, Gestionnaire référente ACT-ECR-MES

04.78.15.05.28

isabelle.petit@ensatt.fr

- ✓ **Cathy PRAEGER**, Responsable administrative

04.78.15.05.34

cathy.praeger@ensatt.fr